Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité
OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos
fdgdon
REUNION

Île de La Réunion
BSV Canne à sucre
Juillet à septembre



Directeur de publication : Thierry HOARAU, Président de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion
23, rue Jules Thirel – cour de l'Usine Savanna – 97460 St-Paul - Tél : 0262 45 20 00
Animateur inter-filière : Romuald FONTAINE
Comité de rédaction : Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt et Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion.
Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance Canne à sucre :
FDGDON, Chambre d'agriculture, Cirad, CTICS, eRcane, TEREOS.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Romuald FONTAINE, FDGDON.

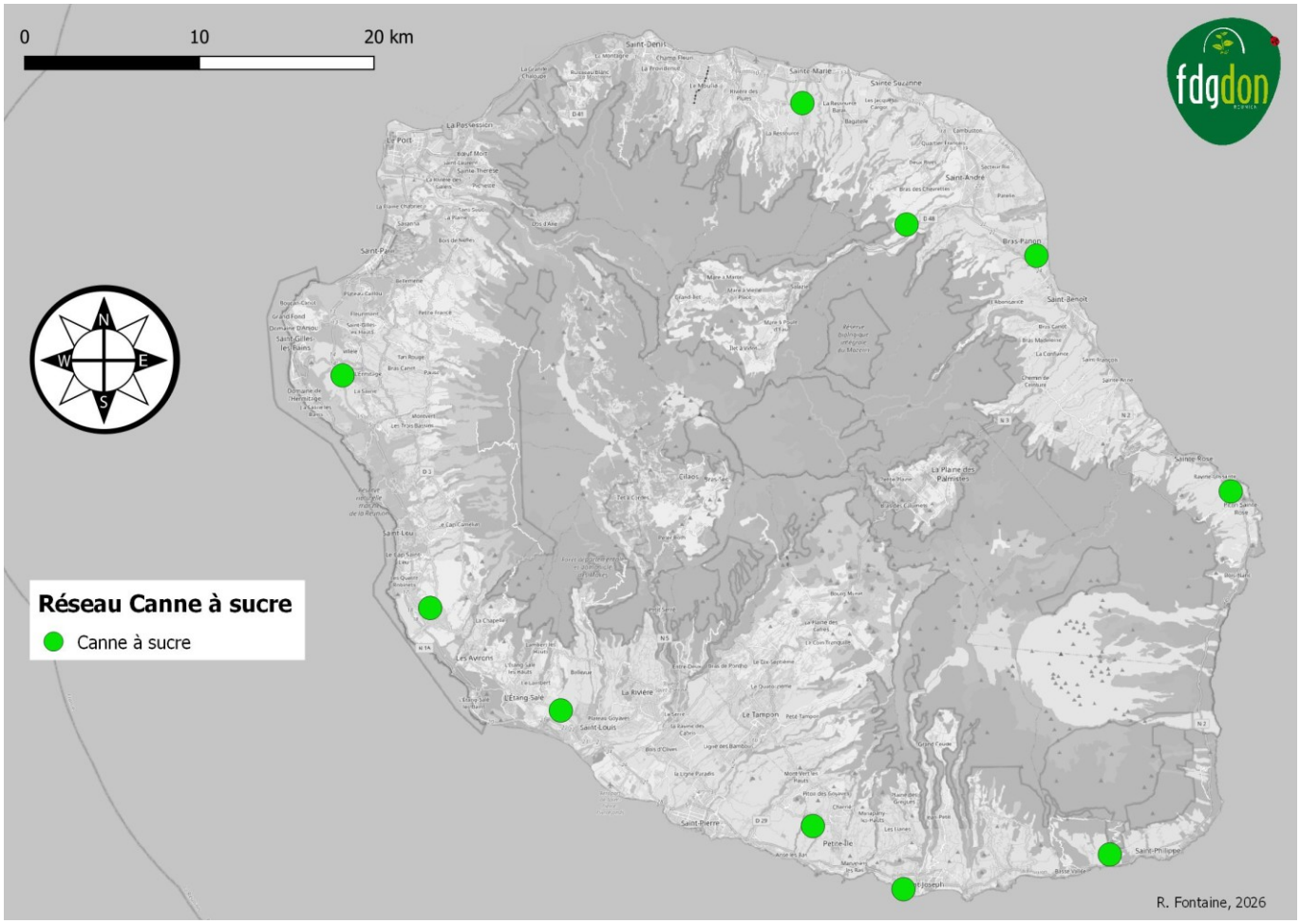
A retenir :

Météorologie : Au niveau des moyennes globales, les températures sont toujours au-dessus des normales et les pluies sont légèrement en excès due aux stations de l'Ouest. La prévision à trois mois prévoit des températures en hausse et des précipitations de normales à humides.
Borer rose, puceron jaune et noctuelles défoliatrices : Absent sur les parcelles en levée, soyez vigilant à leur arrivée.
Borer ponctué : En faible proportion avant la coupe, il a disparu en septembre avec la majorité des parcelles coupées.
Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari)* : Comme le foreur de tige, elles ont disparu en septembre avec la majorité des cannes coupées.
Adventices : Faible proportion sur les parcelles sauf la P5, elles reviendront en force avec les premières précipitations. A surveiller.
Focus : Point leptospirose ; Les ravageurs de la levée ; Epaillage et méthodes alternatives de désherbage ; Cas concret suivi des adventices sur Saint-Louis ; Bonnes pratiques avant la coupe ; Notes biodiversité ; Liste des produits de biocontrôle ; Cultures intercalaires ; Point campagne 2026.

Répartition des parcelles suivies (Juillet à septembre 2026)

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées tous les mois sur un jeu de parcelles réparties sur l'ensemble de l'Île. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, y compris les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs ou d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.

Pour la période d'Juillet à septembre, les observations ont été faites chaque mois sur 10 parcelles réparties sur 9 communes.

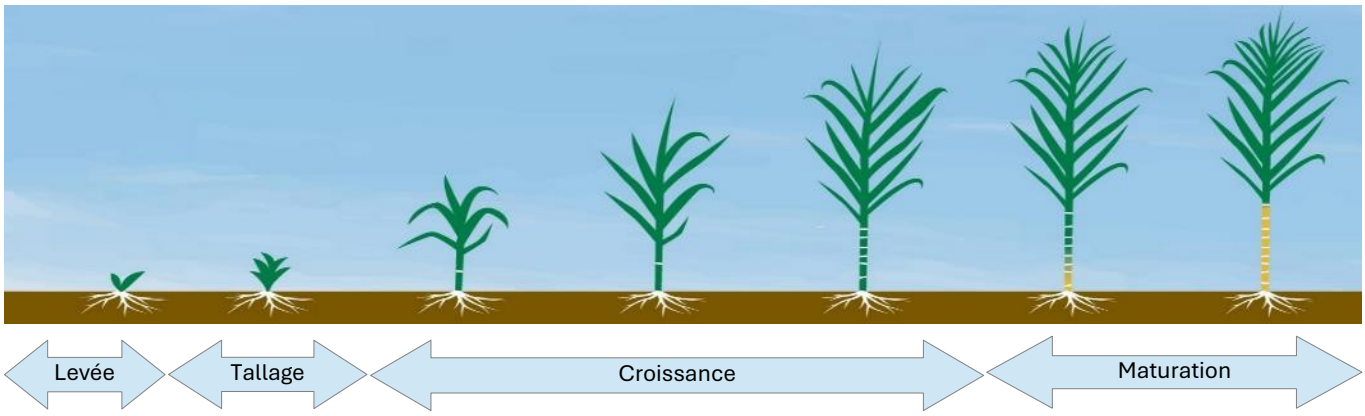




Stade phénologiques des parcelles

Suivi du stade végétatif de la canne sur les parcelles pour la période de Juillet à septembre

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	St-Paul	Bras de l'Ermitage	264	R570/R579/R589	août-26	Levée
P2	St-Louis	Plateau du Gol	23	R579/R570	sept-26	Levée
P3	St-Philippe	Baril	71	R570/R582/R585	août-26	Levée
P4	St-Leu	Portail	260	R579	plantation janv-26	Maturation
P5	St-Joseph	Cayenne	36	R584/R579	août-26	Levée
P6	St Benoît	Beauvallon	19	R579/R585	nov-25	Maturation
P7	Ste-Rose	Pointe Corail	50	570/R579	août-26	Levée
P8	St-André	Dioré	400	R570	oct-25	Maturation
P9	Ste-Marie	Bois rouge	168	R585	août-26	Levée
P10	Petite-Île	Terrain Café	385	R573	août-26	Levée



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P1, P2, P3, P5, P7, P9, P10										P6	P4, P8

En septembre 2026, seules les parcelles P4, P6 et P8 n'ont pas encore été coupées. Toutes les autres sont au stade Levée. Attention aux retours des ravageurs qui attaquent les jeunes stades comme les pucerons jaune, les noctuelles défoliatrices et les foreurs de souches.

Météorologie (Source Météo-France)

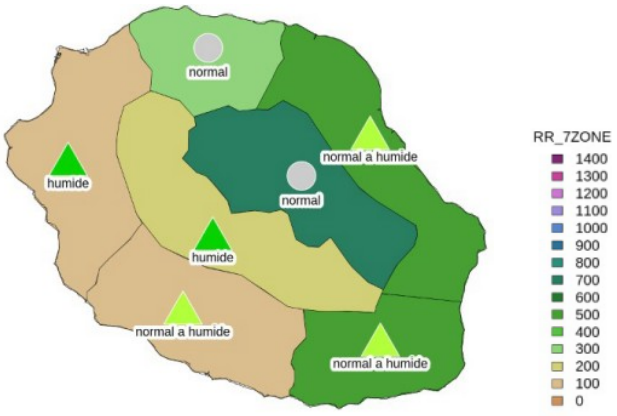
Relevés des mois de juillet à septembre 2026 comparés aux moyennes normales (1991-2020) de la même période (Données Météo-France)

	EST		NORD	OUEST		SUD	
Poste	**Ste-Rose (Gros piton)**	**St-Benoît**	**Ste-Marie (Gillot Aéroport)**	**Pointe des Trois Bassins**	**St-Leu (Colimaçons)**	**St-Pierre (Ligne Paradis)**	**St-Philippe (Le Baril)**
Pluviométrie normale 1991-2020 (mm)	641,6	478	154,2	20,2	61,9	97,3	936,2
Pluviométrie trimestrielle (mm)	**528,6**	**447,9**	**148,4**	**58,7**	**81,8**	**132,2**	**818,2**
Pluviométrie : écart à la normale (%)	**-17,6%**	**-6,3%**	**-3,8%**	**190,6%**	**32,1%**	**35,9%**	**-12,6%**
Nbre de journées pluvieuses (j)	**63**	**50**	**40**	**11**	**34**	**20**	**63**
Températures normales 1991-2020 (°C)	21,17	21,30	22,03	22,57	16,60	21,80	20,57
Températures moyennes trimestrielle (°C)	**23,03**	**22,23**	**23,13**	**23,73**	**17,37**	**22,80**	**21,63**
Températures : écart à la normale (°C)	**1,87**	**0,93**	**1,10**	**1,17**	**0,77**	**1,00**	**1,07**

Les températures du dernier trimestre sont au-dessus des normales de saison avec en moyenne 1,13 °C sur la période.

La pluviométrie a été globalement excédentaire sur l'ensemble de l'Île avec une hausse moyenne de 31 % uniquement du aux stations du Sud-Ouest (Colimaçons, Trois Bassins, Pierrefonds) qui ont eu un excédent.

Prévisions pour la période Octobre-Novembre-Décembre (O-N-D) - (Source Météo-France)
Au cours des prochains mois (O-N-D), le régime pluviométrique prévu est globalement normal à excédentaire sur tous les secteurs de l'île. Cependant il faut noter que ces excédents interviennent dans un contexte de début de saison des pluies avec des cumuls moyens encore faibles sur une grande partie ouest de l'île. Les températures moyennes sont prévues bien au-dessus des normales de saison.



Comment lire cette carte ?
La **couleur de chaque zone** indique le **cumul de précipitations prévu à trois mois**. Pour connaître la valeur en mm correspondant à chaque couleur, il faut se **référer à l'échelle RR_7ZONE**.
Le **symbole** indique la **tendance des précipitations par rapport aux normales saisonnières** : « humide » signifie un cumul supérieur aux normales, tandis que « normal » indique un cumul proche des normales.
Exemple : dans la zone Ouest, le cumul prévu est compris entre **0 et 100 mm** (zone marron), mais la tendance est **supérieure aux normales saisonnières (« humide »)**.

Rappel des statistiques climatologiques pour la saison **OND** associées aux situations prévues en comparaison avec les valeurs normales (entre parenthèses).

- Le régime de précipitations prévu est habituellement associé aux caractéristiques suivantes:

Cumul trimestriel (mm) :
Est: 790 (Norm: 530)
Hauts-Nord-Est: 680
Sud-sauvage: 934 (Norm: 595)

Nb jours de pluie > 10mm :
Est: 17 (Norm: 14)
Hauts-Nord-Est: 18
Sud-sauvage: 23 (Norm: 15)

Durée de la plus longue période sèche (Nb jours) :
Est: 10 (Norm: 10)
Hauts-Nord-Est: 9
Sud-sauvage: 8 (Norm: 10)

- Des moyennes de températures supérieures aux normales sont caractérisées (en moyenne) par les valeurs suivantes :

Température maximale à Gillot (°C) : **29,5** (Norm : 28,4)
Nombre de jours où Tx > 31°C : **19** (Norm:2)

État phytosanitaire des parcelles de canne à sucre suivies

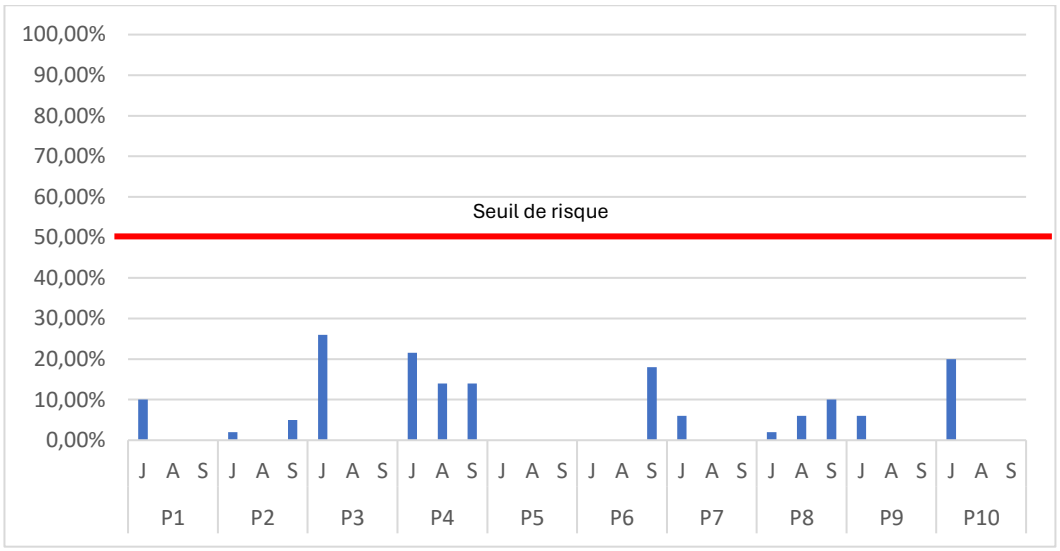
• Bioagresseurs :

Nous suivons, chaque mois sur les parcelles du réseau, 8 bioagresseurs à partir de 5 points d'arrêt aléatoire dans la parcelle.

Pour ce troisième trimestre, on retrouve principalement les **borers ponctués**, les **cochenilles et la rouille orangée** sur les 10 parcelles suivies. Voici le détail de leur pression sur les parcelles :

- **Borer Ponctué (*C. sacchariphagus*)** :

Risque faible



J : juillet ; A : août ; S : septembre.



Evaluation des risques : Nous relevons sur les souches observées, le nombre de tiges attaquées sur le total. Pour la période J-A-S, le borer ponctué a été retrouvé sur 9 de nos 10 parcelles, avec en moyenne 5,3 % de tiges attaquées, soit une diminution par rapport au 2nd trimestre 2026 et également par rapport à la même période en 2025 (10,3 %). Aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque et **le risque est faible** pour le trimestre suivant. Plus d'informations ICI. **Récolter en priorité les zones les plus atteintes lors de la coupe.**

Méthodes de luttes alternatives : Une lutte alternative à base d'*Erianthus* a été testée et a montré une efficacité contre ce foreur. Cette plante cousine de la canne à sucre est plus attractive que la canne pour le foreur, qui va y pondre ses œufs, mais elle a l'avantage de ne pas lui permettre de finir son cycle (plante piège). Renseignez-vous avec votre technicien pour vous procurez des boutures.

Souvenez-vous :

Attaque de foreur de souche

Méthodes de luttes alternatives : Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou enfouissement. Favoriser les auxiliaires comme les microguêpes parasitoïdes qui ont une action non négligeable sur la régulation de ce ravageur.



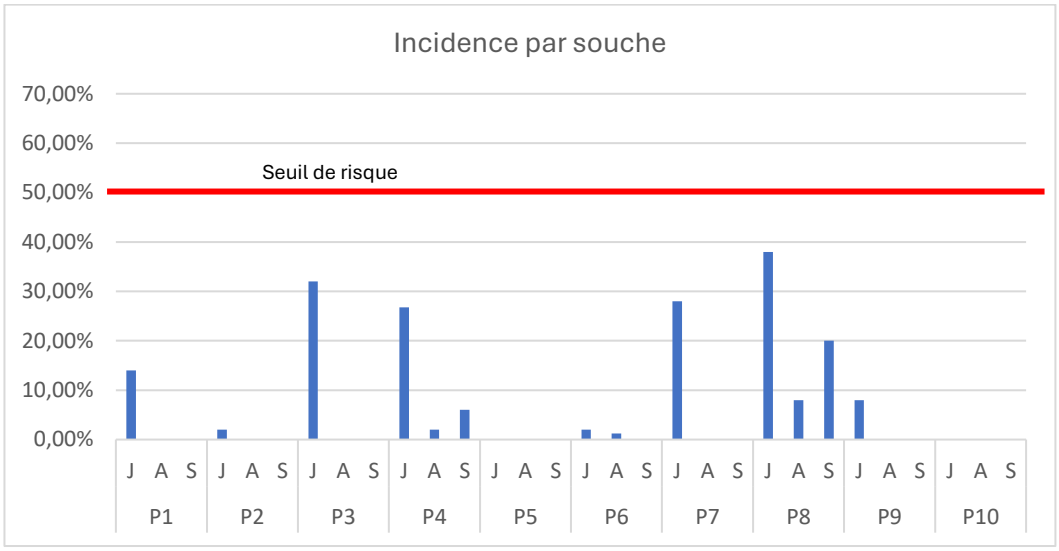






A gauche : Chenille âgée et adulte de *S. calamistis*
A droite : Dégâts sur canne à sucre à Petite-Île

- **Cochenilles (*S. sacchari*, etc.)** :

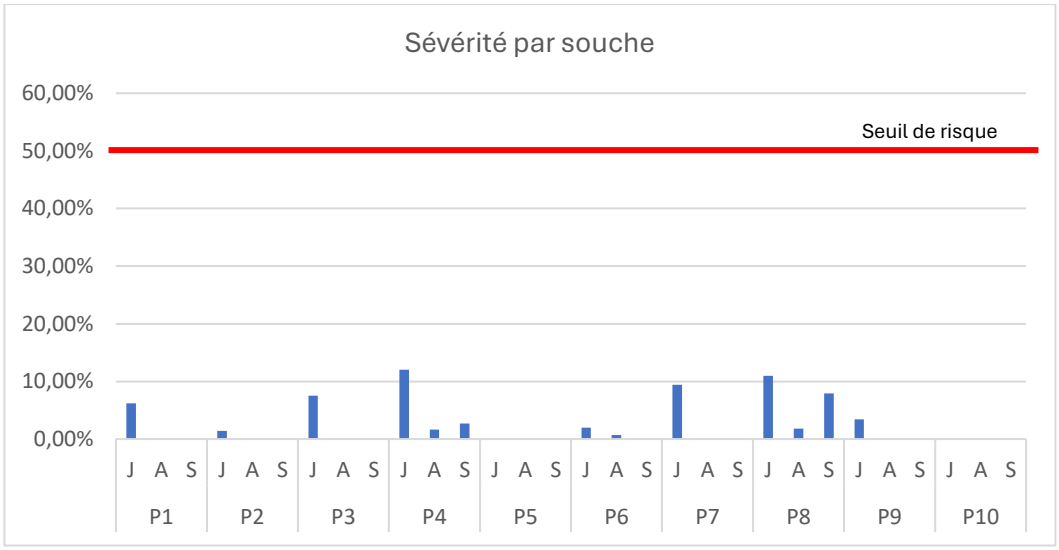


Risque moyen



J : juillet ; A : août ; S : septembre.

Le graphique ci-dessus vous présente pour chaque parcelle, l'incidence des cochenilles, c'est-à-dire la moyenne du nombre de tiges avec cochenilles sur le total de tiges observé par souche.



Risque moyen



J : juillet ; A : août ; S : septembre.

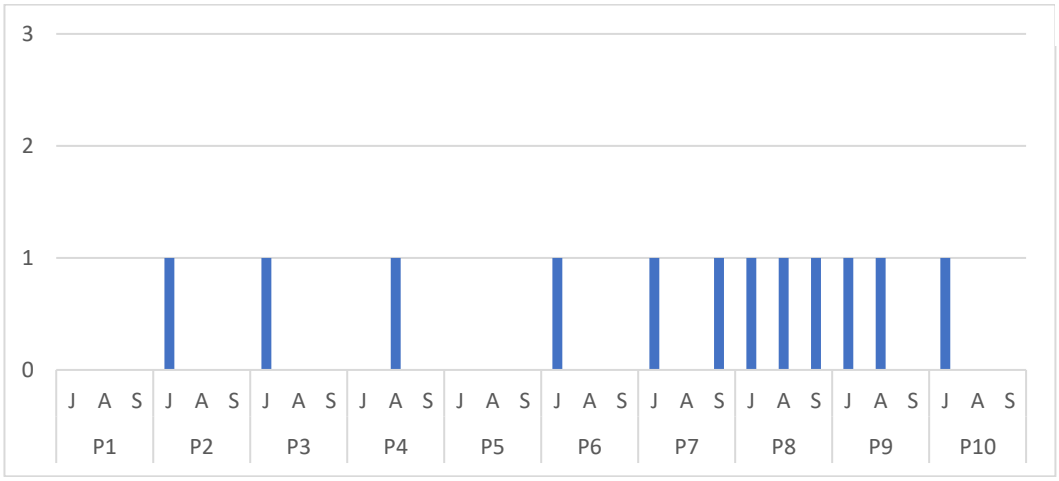
Le graphique ci-dessus vous présente pour chaque parcelle, la sévérité des attaques, c'est-à-dire la moyenne des nœuds attaquées sur le total de nœuds uniquement sur les tiges attaquées.

Evaluation des risques : Les cochenilles sont retrouvées sur 8 de nos 10 parcelles. Néanmoins, en comparaison au trimestre précédent aucune ne dépasse **le seuil de risque.** Néanmoins, l'incidence et la sévérité par tige a diminué de manière importante par rapport aux 2 derniers trimestres. Nous avons en moyenne 6,2 % de tiges attaquées et, sur ces mêmes tiges, un peu plus de 2,3 % des nœuds attaqués. Le **risque est faible à moyen** pour les mois suivants notamment dans les zones avec peu de précipitations et où les parcelles ne seraient pas coupées rapidement. Localisées au niveau des nœuds, elles sont quasi toujours en association avec les fourmis (*P. megacephala, S. geminata*, etc.). Les cochenilles leurs fournissent une ressource non négligeable en sucre et, en retour, les fourmis les protègent et les déplacent de tige en tige. Plus d'informations sur les cochenilles ICI.

Méthodes de luttes alternatives : L'épaillage permet de mettre à découvert les colonies qui seront alors éliminées par le panel d'auxiliaires présents (microguêpes, coccinelles, oiseaux, etc.). Plus d'informations dans le BSV d'Juillet à septembre 2025 ICI et sur la fiche phytosanitaire épaillage ICI.

- **Rouille orangée (*P. kuehnii*)** :

Risque moyen





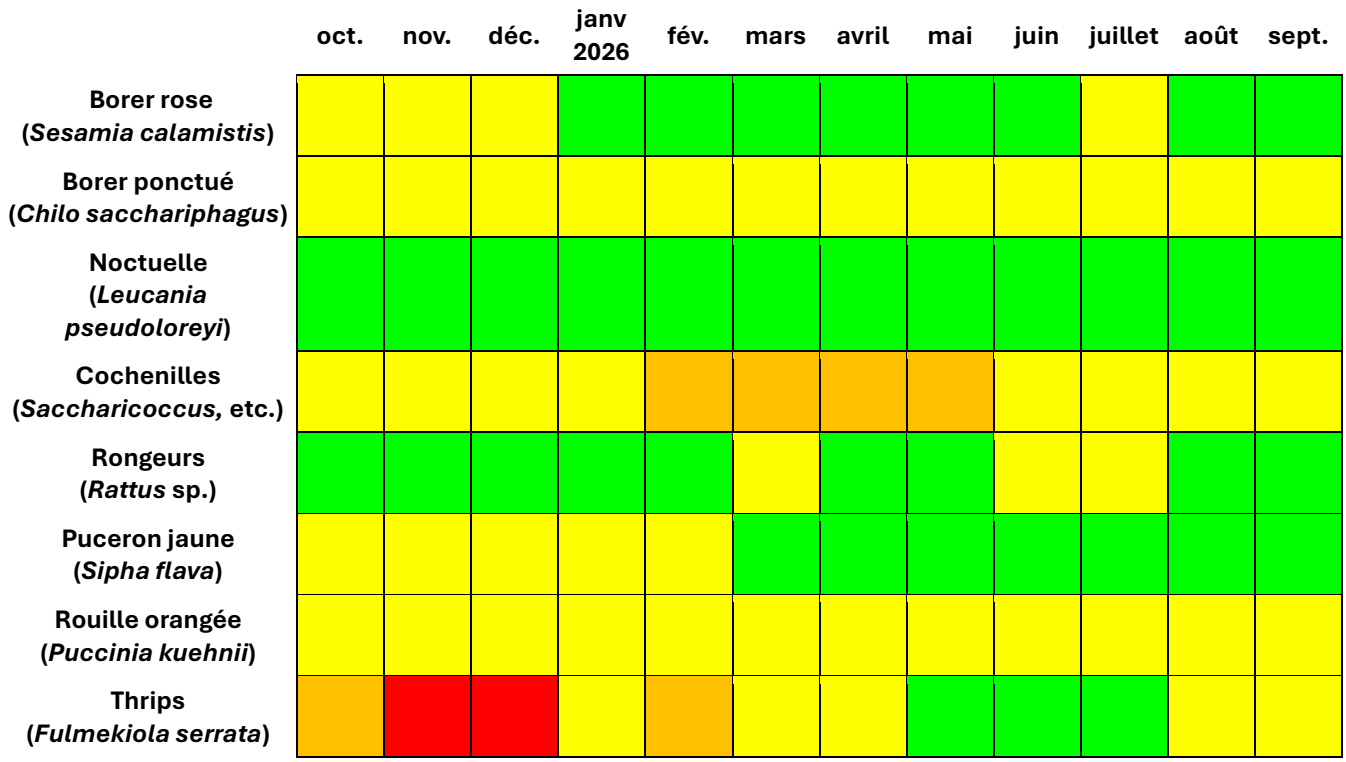
J : juillet ; A : août ; S : septembre. ; Classes utilisées : 1 = 1 à 25 % de feuilles colonisées ; 2 = 25 à 50 % de feuilles colonisées ; 3 : plus de 50 % de feuilles colonisées.

Le graphique ci-dessus vous présente les classes d'attaques de rouille orangée sur les parcelles du réseau.

Evaluation des risques : Sur la période J-A-S, 8 des 10 parcelles montrent des attaques de rouille orangée de classe 1 (1 à 25 % de feuilles colonisées). On constate sur les tiges que les attaques démarrent sur les feuilles les plus proches du sol, sont dans un environnement favorable à la maladie. Il faudra surveiller le développement de la rouille notamment sur les repousses. Avec un régime de pluie normal à humide pluies prévues pour les prochains mois, le **risque est moyen**.

Méthodes de luttes alternatives : Pour rappel, la résistance variétale est la stratégie privilégiée dans la plupart des pays producteurs de canne à sucre dont La Réunion. eRcane a mené des études poussées sur le sujet et la variété **R587 trop sensible** n'est plus proposée aux planteurs. Plus d'informations contact@ercane.re ou 0262 282 129, dans les présentations du CRES de 2021 ICI, dans les BSV d'août 2023 ICI et février 2024 ICI et sur la fiche phytosanitaire ICI.

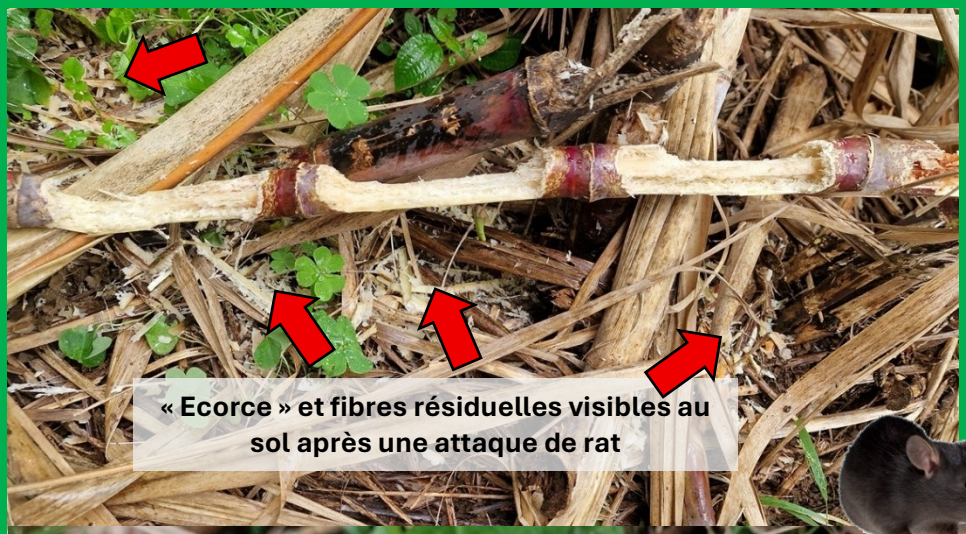
Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2025/2026



Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Souvenez-vous :

Dégâts de rats sur R570 dans l'Est sur la période de juillet à septembre 2025.







Méthodes de luttes alternatives : Renseignez-auprès de votre technicien pour mettre en place les différents moyens de lutte sur votre exploitation (piégeage, etc.) dès l'entrée au stade maturation.

Mesures de biosécurité :

Attention aux risques de transmission de maladies par les rats notamment la leptospirose via leur urine. **Soyez vigilant en portant vos EPI : gants, lunettes et bottes en plus d'un vêtement adapté (manche longue, pantalon, etc.) lors des opérations sur vos parcelles** surtout en cas de plaies aux mains et aux pieds. Les leptospires sont retrouvés dans les eaux stagnantes (flaques d'eau, etc.) mais aussi dans la boue ou la terre humide. La période de la coupe de la canne est lancée et la probabilité de risque de blessures et de présence de rats sur les parcelles est en forte augmentation.

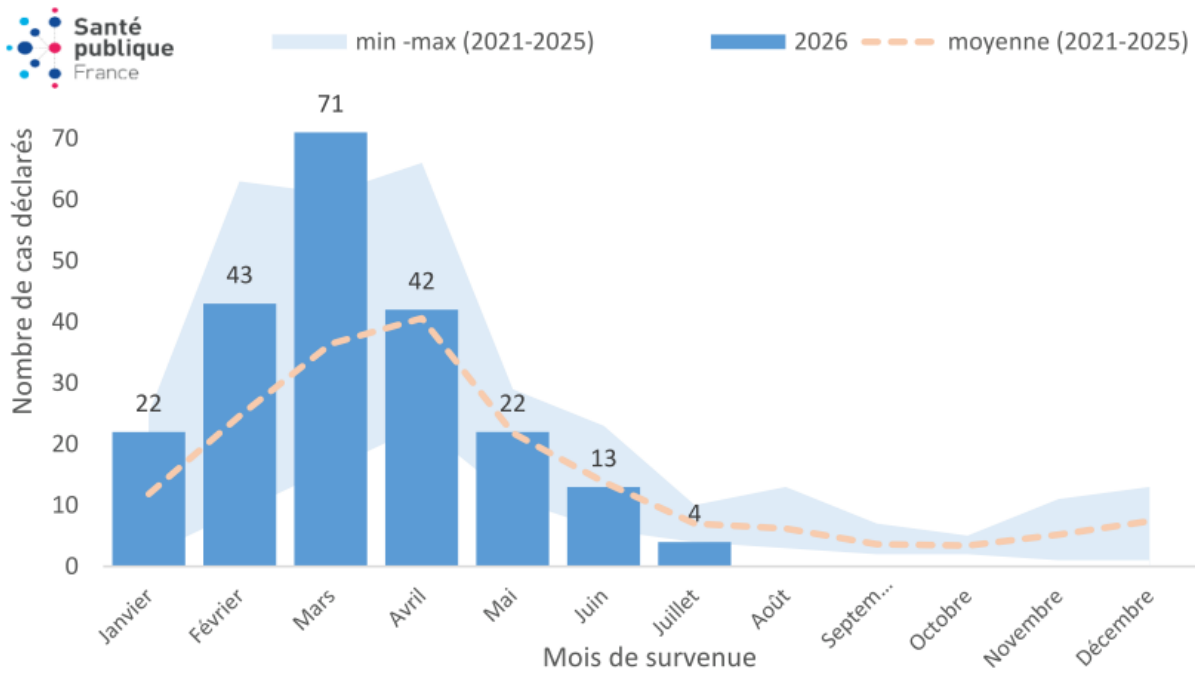








Le bulletin régional du 17 juillet 2026 précise que la recrudescence saisonnière est **dans une phase de décroissance depuis le mois d'avril.** Le bilan fait état de **217 cas déclarés** depuis le début de l'année dont un pic de 71 cas en mars puis respectivement de 43 cas en février et de 42 au mois d'avril (voir graphique ci-après). Soit 10 cas de plus par rapport à juin. La répartition géographique des signalements montre que 46 % des cas provenaient des communes du Sud, 28 % du secteur Est, 16 % de l'Ouest et 10 % du Nord. Les secteurs les plus impactés sont le Tampon, St-Louis et St-Joseph, St-Pierre et Petite-Ile pour le Sud et St-Benoît, St-André, Ste-Rose et Salazie pour l'Est.



Distribution des cas de leptospirose autochtone déclarés à l'ARS de janvier à juillet 2026

On compte 120 hospitalisations et 1 décès directement lié à la maladie. Un second décès est en cours d'investigation. Il faut rester vigilant notamment lors des épisodes de fortes précipitations comme nous en avons connu à la fin du mois de juin dans l'Ouest et le Sud car elle constitue une période à risque.

A ce titre l'ARS La Réunion et la CGSS Réunion ont lancé depuis le 29 septembre la première **campagne de vaccination gratuite** en France prise en charge intégralement via les fonds d'actions sociales de l'Assurance Maladie et de la Mutualité Sociale Agricole. Ce vaccin est accessible à l'ensemble de la population adulte et recommandé pour les professions à risque comme les agriculteurs et éleveurs. Ce vaccin complète les mesures de prévention individuelles.
Plus d'informations ICI.



En cas d'apparition brutale d'une forte fièvre, maux de tête, courbatures, douleurs articulaires, etc. Consultez sans attendre un médecin en précisant votre activité agricole. Une prise de sang est obligatoire pour la recherche de la Leptospirose.



ARS La Réunion
Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires
2 bis av. Georges Brassens - CS 61002
97743 Saint-Denis cedex 09
0262 93 94 15 - 0262 93 94 56 (fax)



Pour le SAMU (15), composez le 0692 267 653 / 624 / 680 / 694 ou 0692 87 76 01

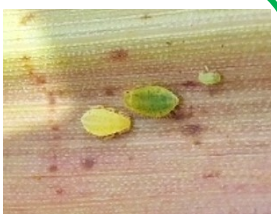
Focus : Les ravageurs à surveiller dès la levée.

Colonie du puceron jaune, ***Sipha flava***.

Le stade de la levée est le plus sensible aux attaques. Les feuilles piquées se distinguent par un rougissement et puis un dessèchement. Plus d'informations ICI.

Méthodes alternatives :
Favoriser la faune auxiliaire qui s'attaqueront aux pucerons (Araignées, Chrysope, etc.). Les fortes pluies d'été lessivent les colonies et stoppent leurs impacts.






Colonie en association avec des fourmis


Adulte ailé







Chenilles, excréments et dégâts de ***Leucania pseudoloreyi***.

Le stade de la levée est sensible aux attaques. En quelques nuits, les jeunes cannes peuvent être entièrement défoliées. Elles se cachent la journée dans la paille ou dans le cœur des cannes. Plus d'informations ICI.

Méthodes alternatives :
Favoriser la faune auxiliaire (parasitoïdes, etc.). Des produits de biocontrôle existent à l'usage ***Canne à sucre*Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages,*** référez-vous à ephy.

Cœur desséché suite à l'attaque d'un foreur de souche ***Sesamia calamistis***.

Le stade de la levée est le stade sensible aux attaques. Les souches attaquées auront un retard de croissance. Plus d'informations ICI.

Méthodes alternatives :
Favoriser la faune auxiliaire (Trichogrammes, etc.). Eliminer les fouets desséchés de la parcelle.








J. ANTOIR, CA











Attaque de thrips de la canne à sucre, ***Fulmekiola serrata***.

Les stades de la levée et tallage sont les plus sensible aux attaques. Le bout des jeunes feuilles reste enroulé, le limbe jaunit, se nécrose et l'extrémité se dessèche.
Plus d'informations ICI.

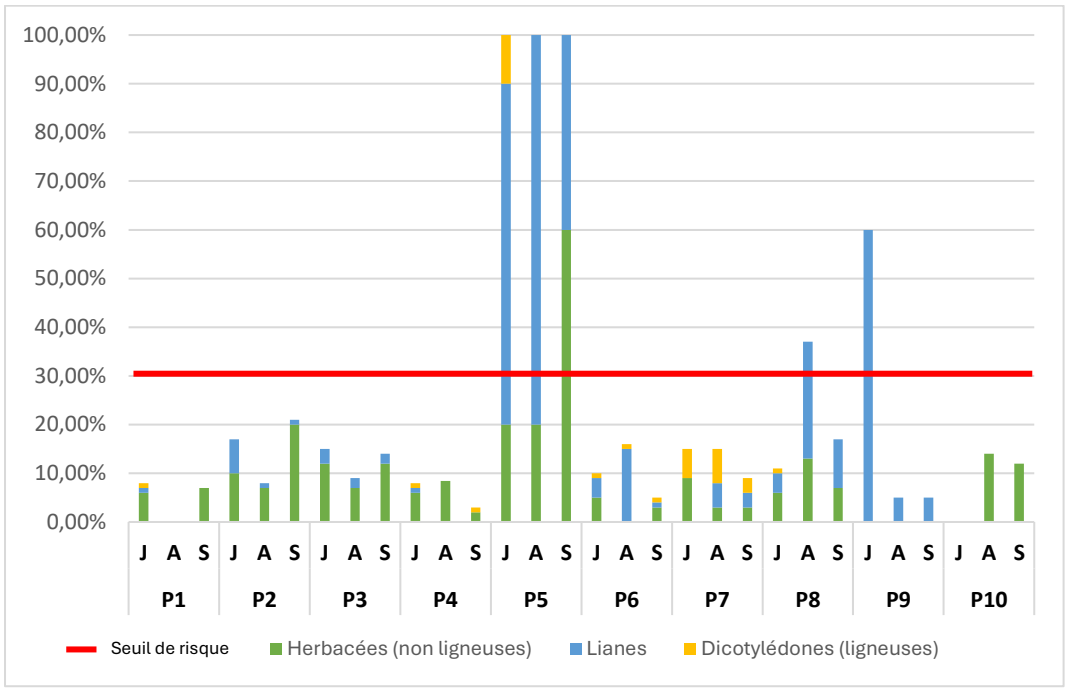
Méthodes alternatives :
Favoriser la faune auxiliaire qui se nourrit des thrips (Araignées, acariens prédateurs, etc.)

- **Enherbement des parcelles pour la période juillet-août-septembre 2026**

Pour l'enherbement, nous procédons de la même manière que pour les bioagresseurs : nous évaluons leur pourcentage de recouvrement sur 5 points d'arrêt aléatoires, afin d'apprécier la pression exercée par les adventices. Nous les classons en 3 groupes :

- Les **Herbacées (H),** qui comprennent la strate basse non ligneuse (Monocotylédones et Dicotylédones).
- Les **Lianes (L)**.
- Les **Dicotylédones ligneuses (Di)**, qui comprennent les arbustes, arbres, etc.

Pour le second trimestre, voici les pressions d'enherbement relevées sur les parcelles suivies :

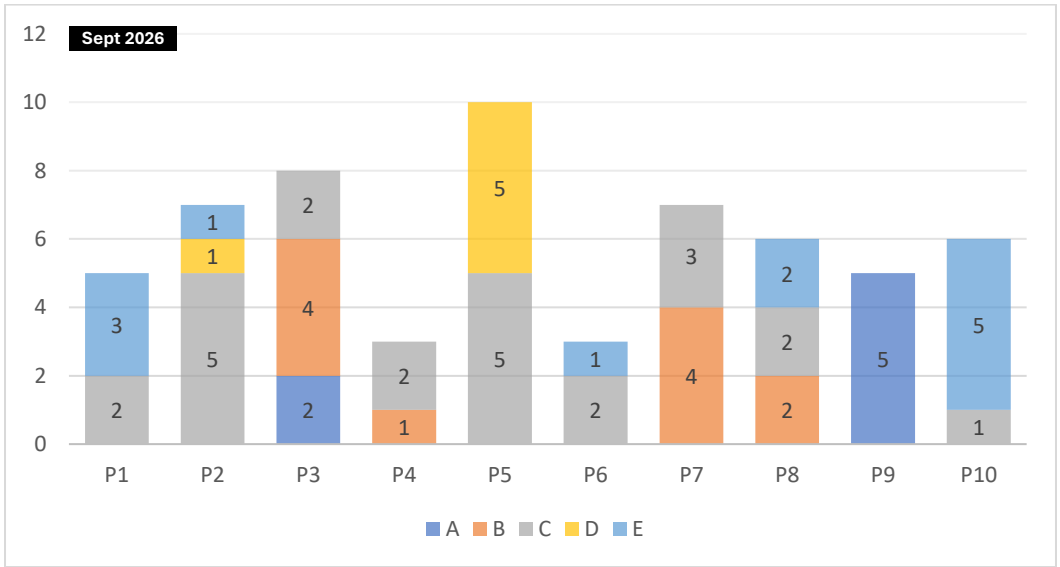


Risque élevé



J : juillet ; A : août ; S : septembre.

Le pourcentage de recouvrement par parcelle des 3 groupes est représenté ci-dessus.
A cela s'ajoute, la notation de leur stade **phénologique, selon le guide méthodologique de suivi de la flore adventice (RMT Florad de 2012)** répartie en cinq niveaux allant de A (plantule) à E (grenaison).



Risque élevé



Ce graphique présente, pour le mois de septembre, le nombre d'espèces par stade phénologique sur les parcelles suivies.

Evaluation des risques :

Pour la période J-A-S, le recouvrement moyen sur nos 10 parcelles est **de 21,7 %** avec toujours les Herbacées et les Lianes qui dominent avec respectivement 9,1 % et 11,5 %. Ce qui représente une **augmentation de 7 %** par rapport au trimestre précédent. **Le seuil de risque est dépassé uniquement pour la P5** pour toute la période et pour **la P8 et P9 il est dépassé pour 1 mois.** Sur la majorité d'entre elles, les adventices sont **au stade de B et C,** ce qui représente une concurrence moindre pour la canne à sucre pour ce trimestre.
Si on s'intéresse au taux de recouvrement moyen mensuel pour nos 10 parcelles, nous avons respectivement **24,4 % en juillet** puis **une baisse avec 21,3 % en août** et enfin une **nouvelle baisse à 19,3 %** en septembre. **Le risque est moyen** pour le prochain trimestre sur l'ensemble des parcelles du fait stade phénologique des parcelles, stade levée, et d'un régime de précipitation normal à humide attendu. Par ailleurs, ne pas laisser les adventices est au **stade grenaison (E)** ce qui va, à terme, augmenter le stock semencier dans le sol. A la moindre pluie de nouvelles adventices peuvent alors germer et se développer rapidement. Utiliser au maximum le paillage issu de la coupe pour retarder la levée des adventices et limiter leurs impacts. Plus d'informations sur la fiche phytosanitaire gestion des adventices ICI.

Moyens de gestion :

Pour rappel, le seuil de **risque est fixé à 30 % de recouvrement** et il faudra envisager une intervention s'il est dépassé. Pour ce faire, il faudra identifier les 2 ou 3 principales espèces d'adventices pour les cibler en priorité. Plus d'informations ICI ou sur le site d'eRcane ICI et au niveau des pôles cannes.

Pour plus d'informations sur la stratégie de lutte, contactez votre technicien de eRcane ou de la Chambre d'agriculture ou du CTICS ou des pôles cannes. Vous pouvez vous référez également au guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre édité en 2016 ICI.

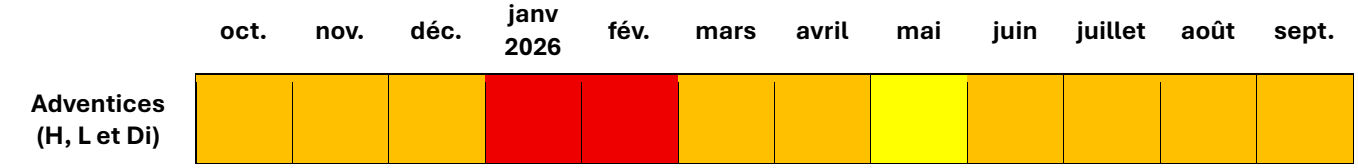
Récapitulatif pour la période J-A-S 2026 :

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10
Enherbement (en %)	5	15,3	12,7	6,5	**100**	10,3	13	21,7	23,3	8,7
Mois après coupe	1	0	1	9	1	10	1	11	1	1
Interventions	-	Août 26 : M	-	Juillet 26 : M	-	-	-	-	-	-
Evaluations des risques	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Élevé**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**

M : Mécanique/Manuelle ; C : chimique

Remarque importante : une intervention est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des Graminées (Fataque), des lianes (margose, etc.) ou des herbes vivaces à des stades avancés (C ou D).

Pression des adventices sur canne à sucre en 2025/2026



Légende : *en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.*

Prévisions pour les prochains mois

A surveiller les grandes Graminées les lianes comme la margose (*Momordica charantia*), le Meremia ou le Desmodium principalement sur **les parcelles qui sont bientôt toutes en maturation**. En effet avec la lumière qui n'arrive plus au sol, seules les lianes continuent leur développement et peuvent impacter les cannes. Il faut si possible arracher manuellement les souches.
Attention, **il est aussi primordial d'agir avant d'atteindre les stades D (floraison) ou E (grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol, aggravant ainsi le risque sur les campagnes suivantes** et pouvant gêner la récolte. **Agissez le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !** De plus, il est essentiel de **bien identifier les espèces présentes**, notamment les **plus problématiques**, afin **d'adapter les moyens de lutte**.

Pour une meilleure reconnaissance des adventices, vous pouvez vous aider d'AdvenRun 2.0. La version papier est également disponible au CIRAD de La Bretagne (M. SCWHARTZ) et au CIRAD de Bassin plat (A. NEGRIER et A. ETHEVE).

Focus : Cas concret, suivi des adventices depuis la coupe à Saint-Louis

Pour cette année, nous démarrons un nouveau cas pratique de suivi de l'évolution des adventices mais cette fois-ci dans le Sud-Ouest à Saint-Louis cette fois-ci.

Situation à J+15, Stade levée :



À première vue, la levée se passe bien mais si on observe de plus près, les adventices sont déjà à l'œuvre pour coloniser les parcelles.



Présence d'une grande diversité d'adventices au niveau des zones moins dense en paille avec principalement :
- Chiendent
- Chardon
- Liane poc poc
- Indigo



Au niveau de la zone avec **un paillage dense**, la lumière n'atteint pas le sol, empêchant ainsi le déclenchement de la germination des adventices. Attention à ne pas trop densifier car cela peut ralentir également la levée des cannes.



Pour la zone avec **un paillage clairsemé ou sans paillage**, les adventices se développent avec des conditions lumineuses favorables. Sur cette zone, le chiendent est la problématique majoritaire et va entrer en concurrence avec les rejets. En effet, cette graminée vivace possède un réseau dense de rhizomes qui va entrer en compétition avec la canne pour l'eau et les minéraux.

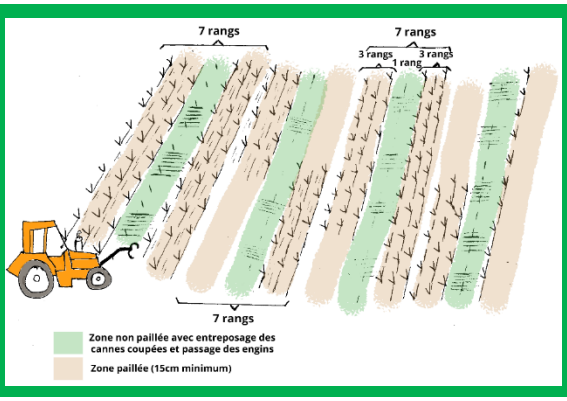


Sur les zones ou ont été stockées les cannes coupées, les adventices ne sont pas encore de retour. A surveiller car avec l'accès à la lumière, une pluie suffira à faire germer le stock semencier contenu dans le sol.

Souvenez-vous

La méthode du paillage concentrée

Cette méthode consiste à laisser les feuilles sèches au sol pendant la coupe en la concentrant dans des bandes définies et en laissant des allées vides sans paille. Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Yvrin Rivière, Chambre d'agriculture de Saint Joseph 0262 37 26 17.**



Focus : Méthodes alternatives de désherbage



Epaillage des feuilles de canne

Epaillage



Cette méthode consiste à arracher les feuilles sèches adhérentes aux tiges des cannes à sucre 3 à 4 mois avant la récolte.

Avantage : le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; révèle les ravageurs pour les auxiliaires ; l'eau atteint plus facilement les racines ; effet positif sur la richesse de la canne à la récolte.

Contraintes : un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire et certaines lianes peuvent repartir avec la lumière. Fatigue physique.



Arrachage manuel ciblé à prévoir dans les parcelles

Arrache manuel ou Sarclage



Cette méthode consiste à arracher manuellement les adventices qui posent le plus problème dans les rangs et inter-rangs de canne. En avril, elle se fait souvent en complément de l'épaillage, sinon c'est une méthode à part entière.

Avantage : l'arrachage manuel détruit les adventices en mettant les racines à nues. Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Les herbes peuvent être toutes ciblées et sélectionnées par potentiel de nuisibilité (sélection des lianes, des grandes graminées et des plantes ligneuses difficiles).

Contraintes : un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Fatigue physique.



Fauche mécanique avec du petit matériel

Fauche mécanique (petit matériel)



Cette méthode consiste à passer dans les inter-rangs et de faucher mécaniquement les adventices avec du petit matériel telles que tondeuses, débrousailleuses ou tondobroyeur sur motoculteur.

Avantage : peut être passée tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de croissance et maturité). Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peux être pratiqué en présence de paille au sol.

Contraintes : les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont fauchées. La fauche des graminées ne les détruits pas (système racinaire non détruit). Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. Ne peux pas être pratiquée si la canne à sucre a versé. Ne peux pas être pratiquée s'il y a présence de pierres.



Dessouchage mécanique avec une mini pelle

Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Clotaire AGATHE, Chambre d'agriculture de Trois Bassins 0262 24 82 88**

Dessouchage mécanique (Mini pelle)



Cette méthode est un désherbage mécanique innovant avec un godet attelé à la mini pelle sur chenille qui permet l'arrachage des graminées problématiques sur l'inter-rang.

Avantage : les adventices sont détruites par déracinement des plants et exposition au soleil. Peut être passé tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de début de croissance). Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peux être pratiqué en présence de paille au sol. Les outils passent sur une profondeur de plus de 20 cm sur les touffes de graminée les arrachant définitivement.

Contraintes : le terrain doit être mécanisé avec des inter-rangs minimum de 1m60. Les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont arrachées. Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. L'investissement du matériel peux être conséquent. Ne peux pas être pratiqué si la canne à sucre a versé. Travail à réaliser sur sol sec.

Focus : Les Bonnes pratiques lors de la campagne sucrière (J. ANTOIR et R. FONTAINE)



La campagne de canne à sucre 2026 débutera le 8 juillet pour l'usine de Bois-Rouge et le 13 juillet pour l'Usine du Gol. Des conseils de base pour des bonnes pratiques agricoles de récolte et de transport sont à prévoir pour bien commencer et diminuer les risques sur la voierie publique :

- **Si le souhait est de mécaniser sa récolte, il faut prendre les conseils d'un technicien** canne à sucre qui pourra réaliser une étude technico-économique qui mettra en évidence l'impact de l'investissement sur les finances de l'exploitation.
- **Je prépare mon chantier de coupe** en dégageant les abords, les accès à la parcelle pour faciliter les manœuvres des machines, tracteurs et attelages. J'entretiens ma voirie d'exploitation en prévision du passage des tracteurs et remorques.
- **Je suis présent sur le chantier** et je définis clairement les surfaces à couper par jour ou par semaine. Si j'ai récolté mécaniquement, en fin de chantier il est opportun de faire une évaluation avec le (ou les) chauffeur(s) d'engin(s) ou le (ou les) prestataire(s) de services.
- **Je prévois de récolter en priorité les parcelles les plus touchées par les ravageurs.** En amont de la coupe, je mets en place différentes mesures de gestion des ravageurs, notamment contre les cochenilles, grâce à **l'épaillage des cannes**. Sans l'abri des feuilles, les cochenilles deviennent plus vulnérables aux **auxiliaires naturels**. Les cannes en phase de maturation étant particulièrement **appétentes pour les rats**, je procède également à une **dératisation avant la coupe** afin de limiter les populations. Par ailleurs, je veille à **évacuer rapidement les cannes coupées**, car les tiges laissées trop longtemps au sol sont sensibles aux attaques de rongeurs. Enfin, j'observe attentivement la présence de **foreurs de tiges** et je **priorise la récolte** des parcelles présentant des attaques de ces trois ravageurs (cochenilles, rats, foreurs) dans mon **calendrier de coupe**.
- **Je respecte un plan d'entretien pour chacune de mes machines** à savoir le suivi des pneumatiques, circuit de lubrification, couteaux pour les coupeuses « péi » afin de garantir leur performance et éviter les pannes.
- **Avec la coupeuse « péi » ou en récolte manuelle, je mets les cannes en tas réguliers** pour éviter de charger du « non canne » qui fait baisser sa richesse et augmenter la rapidité de chargement.
- **Je limite au plus possible les délais entre coupe et transport** pour valoriser au maximum ma production.
- **Je contrôle l'état de mon matériel roulant et je respecte les règles de sécurité routière** quand je vais livrer mes cannes : signalisation du matériel roulant, poids roulant autorisé, vitesse sur route. Obligation également d'immatriculer les remorques, semi-remorques, machines et instruments agricoles remorqués dépassant un poids total autorisé en charge (PTAC) de 1,5 tonnes.
- **Je dois disposer d'un certificat d'homologation routière** délivré par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL). Plus d'informations au 02 62 40 26 26.



Mettre les cannes en tas régulier



Bien préparer la coupe avec ses machines roulantes et contacter un technicien canne à sucre pour plus de renseignements



Contrôler l'état de son matériel roulant, respecter les règles de sécurité routière et avoir son certificat d'homologation routière.

Focus : Notes biodiversité

A retrouver sur le site EcophytoPIC, ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : **BSV 2.0**. Elles sont publiées régulièrement et mettent en avant les pratiques agricoles concourant au **maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.** Il y en a 10 au total qui traitent notamment des auxiliaires, des chauves-souris ou encore des araignées. **En parallèle, une note nationale « Abeilles – Pollinisateurs. Des auxiliaires à préserver » est disponible (version 2023).**

L'objectif de ces notes est de **faciliter la communication** sur ces sujets auprès des agriculteurs, des conseillers agricoles mais aussi plus largement à tout lecteur du BSV 2.0.
Une note Biodiversité concerne un **volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes**.

Elle est généralement constituée de 2 pages et se décompose en plusieurs parties :

- **Des bonnes pratiques agricoles autour du sujet**
- **Un témoignage d'un professionnel**
- **Une partie « Ecologie et contributions »**
- **Une partie « Sur le terrain »**
- **Des liens « Pour aller plus loin »**







Focus : Liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la méthodologie d'élaboration de la liste, et notamment les critères généraux de définition des produits concernés.

La dernière version, DGAL/SDSPV/2026-440, datant du 24 juillet 2026, est disponible ICI.

Focus : Cultures intercalaires à la levée

La coupe va bientôt démarrée et lors de la repousse, la compétition entre les adventices et les rejets est indispensable à gérer rigoureusement. Depuis plusieurs années des essais de plantes de services sont menées par eRcane et le CIRAD. Leurs travaux de recherches visent à proposer une lutte complémentaire face aux adventices à l'aide de plante de services notamment les légumineuses comme la crotalaire (*Crotalaria* sp.), le voème (*Vigna inguiculata*), le pois de sabre (*Canavalia ensiformis*), etc. Les études ont permis de montrer que l'on peut réduire jusqu'à 80 % l'utilisation d'herbicides. Plus d'informations dans le BSV de juin 2024 ICI.



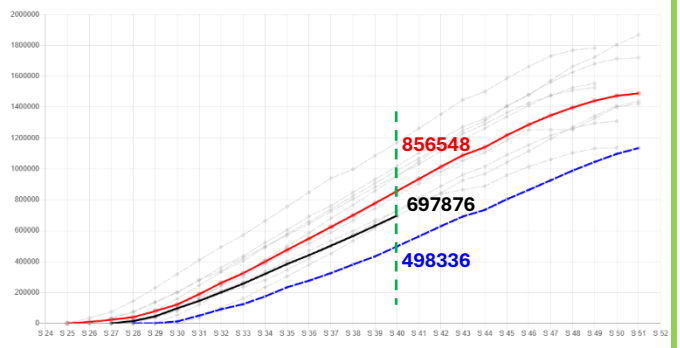
Voème rouge en inter-rang (J. ANTOIR, CA)

Focus : Point campagne 2026

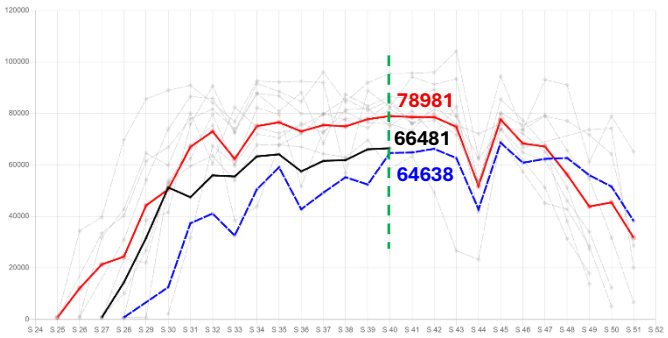
Sur les graphiques ci-dessous, vous sont présentés le tonnage et la richesse de la semaine 25 à 40 comparé à 2025 et aux décennales de 2016 à 2025.

Tonnage :

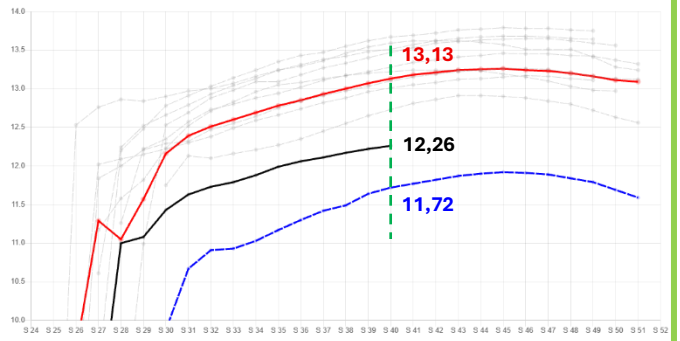
Cumulé campagne

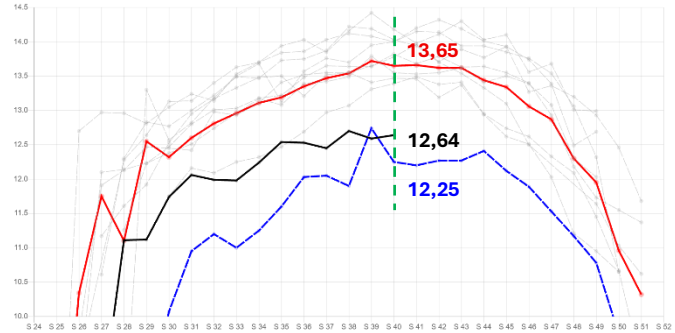


Hebdomadaire



Richesse :





Légende : 2026 | 2025 | 2016-2025

Les premiers résultats vont dans le sens des prévisions pour cette campagne avec un tonnage à la hausse pour chaque bassin de production sous réserve qu'il n'y ait pas déficit hydrique impactant les cannes de fin de campagne. Le CTICS estime une récolte globale de 1,3 millions de tonnes pour 2026. Malheureusement avec les interruptions de l'Usine, un retard est observé à la mi-campagne.

Pour le tonnage, les cumuls de la semaine 25 à 40, en tonnage montrent une hausse avec **697 876 tonnes** contre **498 336** pour 2025 (soit 40 % d'augmentation). **Pour la richesse**, les cumuls pour les mêmes semaines, indiquent une augmentation de **+ 0,54 point (soit 4,61 %)** d'augmentation de la teneur en sucre. Celle-ci reste néanmoins très en dessous de la décennale avec – 0,87 point.

Contact animateur inter-filière du Réseau d'Épidémiosurveillance canne à sucre :
Romuald FONTAINE, FDGDON-Réunion
Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur *www.bsv-reunion.fr*